



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 14 avril 2015

Résolution: CA15 240194

De demander au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte intitulée « Les limites de hauteur / Arrondissement de Ville-Marie »

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Steve Shanahan

De demander au conseil municipal :

D'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte intitulée « Les limites de hauteur / Arrondissement de Ville-Marie » de la partie II du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), à l'égard du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, par l'agrandissement d'un secteur de limite de hauteur de « 25 m » existant à l'ouest de la rue Amherst et au sud de la rue Ontario pour y intégrer l'îlot compris entre les rues Amherst, Sherbrooke, Wolfe et du Square-Amherst.

Adoptée à l'unanimité.

40.25 1155289001

Domenico ZAMBITO

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 16 avril 2015